

## Evolution du nombre de membres de la SSMIG

# C'est ainsi que la SSMIG peut continuer à s'agrandir

**Bernadette Häfliger Berger**

Secrétaire générale de la SSMIG

Suite à la phase de consolidation liée à la fusion, la SSMIG souhaite encore s'agrandir à partir de 2017. Des campagnes de recrutement de membres s'adresseront en particulier aux jeunes et aux femmes dans la mesure où ces deux groupes sont encore sous-représentés au sein de la SSMIG. De tels efforts sont primordiaux afin de compenser les départs qui sont prévisibles avec la retraite de la génération des baby-boomers.

La fusion des deux registres de membres de la SSMIG et de la SSMI et le premier envoi de facture de cotisation ont entraîné un certain ajustement des effectifs de membres. Depuis, la SSMIG a retrouvé une base de données en grande partie actualisée, de sorte que cela semble être le moment opportun pour analyser de manière un peu plus détaillée la structure des membres de la plus grande société de discipline médicale de Suisse. Fort heureusement, le nombre de membres de la SSMIG est très stable et la fusion n'a pas conduit à un réel recul.

En conclusion, on constate que la SSMIG comptait au total environ 7300 membres au 31 décembre 2016, dont 6300 en activité et environ 1000 à la retraite. Les médecins en formation postgraduée sont très nettement sous-représentés.

L'introduction d'une nouvelle cotisation réduite pour les retraités a conduit, chez les anciens membres libres de la SSMIG et de la SSMI, à de nombreux départs. Toutefois, plus de 1000 membres de la SSMIG restent fidèles après leur départ à la retraite et fournissent de ce fait une contribution importante en faveur du renforcement de la médecine interne générale.

Chez les membres ordinaires, on note même une légère augmentation, le nombre de nouveaux arrivants dépassant le nombre de départs. Depuis début 2017, nous constatons en outre que les différentes mesures de recrutement de membres portent leurs premiers fruits. Au cours des 2 premiers mois, la SSMIG a déjà pu gagner 54 nouveaux membres, ce qui est bien plus supérieur à la moyenne de l'année précédente.

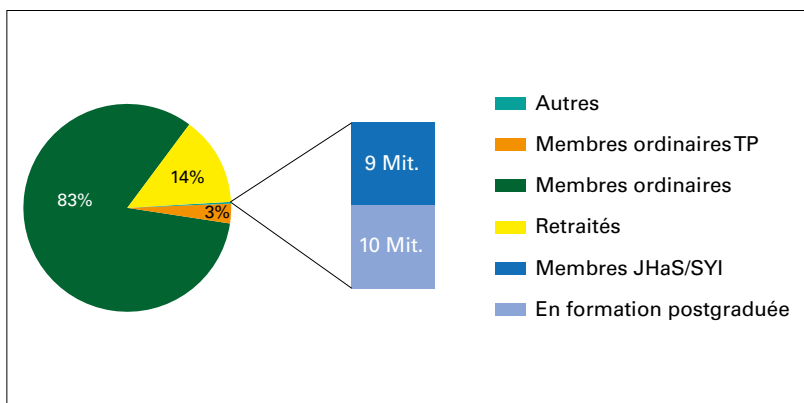


Responsabilité  
rédactionnelle:

Bernadette Häfliger, SSMIG

## Part des femmes au sein de la SSMIG inférieure à la moyenne

Selon la statistique médicale de la FMH datant de 2015, un total de 8328 personnes exercent dans le domaine de la médecine interne générale/médecine générale, dont 5950 en milieu ambulatoire et 2296 en milieu stationnaire. Plus d'un cinquième des médecins sont donc en activité dans le domaine organisationnel de la SSMIG. La part des femmes en médecine interne générale s'élève à 37% et elle est ainsi quelque peu inférieure à la proportion moyenne de femmes exerçant dans l'ensemble des spécialités médicales (40,4%). Avec 29%, la part de femmes parmi les membres de la SSMIG est nettement inférieure à la moyenne. Etant donné que dans les tranches d'âge les plus jeunes, les femmes sont déjà majoritaires, le potentiel de croissance des membres féminins est donc considérable.



**Figure 1:** Catégories des membres de la SSMIG.

Abréviations: TP = temps partiel; JHaS = Jeunes médecins de premier recours suisses; SYI = Swiss Young Internists.

## Amortir le départ des baby-boomers

La structure des âges des membres montre en outre que la SSMIG doit également investir à l'avenir pour une meilleure intégration de la relève. Dans les prochaines années, elle sera confrontée au défi de compenser les départs prévisibles liés à la retraite de la génération des baby-boomers avec un nombre équivalent de nouvelles entrées de membres plus jeunes. Il s'agit alors de prêter une attention toute particulière aux jeunes médecins de sexe féminin.

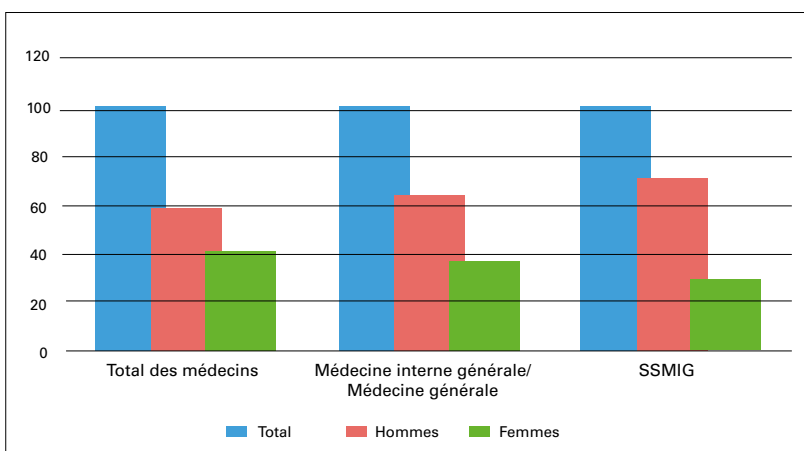


Figure 2: Les femmes en médecine interne générale.

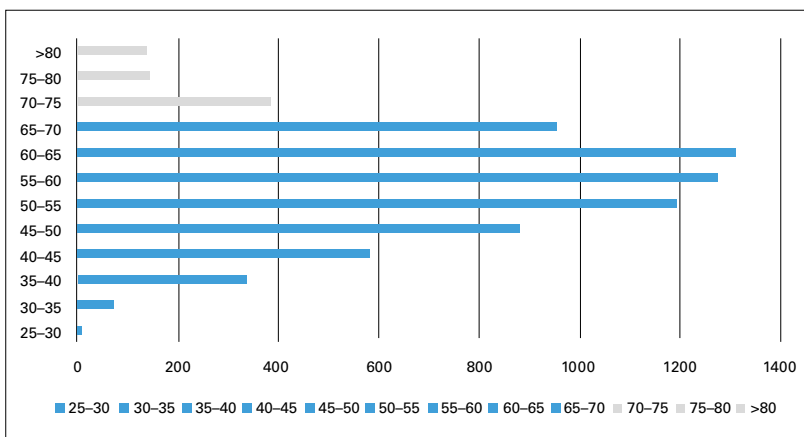


Figure 3: Structure des âges des membres de la SSMIG.

### Teaching Award de la SSMIG

## La qualité de l'enseignement comme moyen de promotion de la relève

Dans le cadre du projet de promotion de la relève par la SSMIG à partir de 2017, l'importance d'un enseignement hautement qualitatif est récompensée par la remise d'un *Teaching Award*, correspondant à une somme de 5000 francs.

Les nominés sont sélectionnés par un comité du prix composé de quatre membres de la SSMIG: Dr François Héritier, Prof. Stefano Bassetti, Prof. Mathieu Nendaz et Dr Franco Salomon. Le prix est remis dans le cadre du congrès d'automne de la SSMIG.

## La procédure de nomination se déroule comme suit

Les candidats aux *SGAIM Teaching Award* peuvent être nominés par un ou plusieurs collègues (*peers*) dans une lettre de recommandation d'une page avant fin juin 2017. Les autodésignations ne sont pas possibles. Dans la lettre de recommandation, les prestations du candidat en matière d'enseignement et de formation postgraduée, les activités de mentorat ainsi que les éventuelles contributions à la recherche et au développement dans les domaines de l'enseignement et de la formation postgraduée doivent être présentées, et les raisons pour lesquelles le candidat entre en considération pour un tel prix doivent être justifiées. Un *curriculum vitae* du candidat est à joindre obligatoirement et une évaluation de la prestation d'enseignement réalisée auprès des étudiants ou des médecins en formation postgraduée peut être jointe de manière facultative. Plus d'informations sur le *Teaching Award* sur [www.sgaim.ch/teachingaward](http://www.sgaim.ch/teachingaward)

Il s'agit là des raisons pour lesquelles la SSMIG renforce ses efforts de recrutement de membres en 2017. Une première offensive débutera fin mars (voir l'éditorial et l'annonce), avec pour objectif d'initier une phase de croissance après la phase de consolidation liée à la fusion.

Dans le cadre du concept de promotion de la relève, la SSMIG souligne l'importance d'un enseignement hautement qualitatif au cours des études et de la formation postgraduée en médecine interne générale. Ainsi, à partir de 2017, la SSMIG décernera annuellement un *Teaching Award* (voir l'encadré).